



**"STRENGTHENING CRVS SYSTEMS: INTEGRATING GENDER, LEVERAGING POPULATION
CENSUSES AND BUILDING A CULTURE OF VITAL STATISTICS"**

**ETUDE MULTI-PAYS SUR LES NORMES COMPORTEMENTALES SOCIALES DU
SOUS-ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES MARIAGES ET DES DECES
DANS QUATRE COMMUNES DU BENIN**

**TERMES DE REFERENCE
DE RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ETUDE**

AOÛT 2020

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	3
3. RESULTATS ATTENDUS.....	4
4. TACHES DU CABINET D'ETUDE.....	5
5. PROFIL DU CABINET D'ETUDE.....	7
6. LIVRABLES	7
7. LES PARTIES PRENANTES A L'ETUDE.....	7
8. MODALITES DE PAIEMENT ET DUREE DE LA CONSULTATION	8
9. DE L'OFFRE DE CANDIDATURE.....	8
10. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE	8

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Etat Civil est l'identification des personnes physiques basée sur des actes administratifs à effet juridique appelés actes de l'état civil, dont l'objet est la documentation régulière d'un certain nombre d'évènements biologiques et sociaux (appelés faits d'état civil). Au Bénin, les faits les plus importants sont la naissance, le mariage, le divorce, l'adoption et le décès.

Un système d'Enregistrement des faits d'Etat Civil et de Statistiques de l'Etat Civil (CRVS) permet aux personnes d'obtenir une identification légale et des services sociaux et de prouver leur âge et leur nationalité, entre autres. Il protège contre les mariages précoces et le travail des enfants. Il contribue à la bonne gouvernance, par exemple en fournissant des données fiables permettant de prendre des décisions en connaissance de cause concernant les politiques, les programmes et les services du gouvernement. Un système CRVS qui fonctionne bien, fournit des données désagrégées plus fiables et plus rapide pour le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) et des Stratégies de Développement à tous les niveaux dans un pays que d'autres méthodes d'obtention de statistiques sur une population, telles que les recensements et les enquêtes par sondage.

Le système de CRVS du Bénin est caractérisé par l'existence d'un cadre juridique, de structures de coordination, de mécanisme d'enregistrement des faits et de collecte de données même s'ils comportent des insuffisances. En effet, il existe au Bénin la Loi N° 2002 – 07 du 24 Août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille et ses différents décrets d'application qui encadrent l'environnement juridique de l'Etat Civil. Il existe au niveau national la Direction Générale de l'Etat Civil (DGEC), la Commission Nationale pour la Réforme de l'Etat Civil et l'Agence Nationale pour l'Identification des Personnes (ANIP) qui coordonnent la mise en œuvre de la vision du gouvernement sur l'Etat Civil. Les services d'Etat Civil sont offerts dans les centres d'état civil dans toutes les 77 communes du Bénin avec la collaboration d'autres différents acteurs des Ministères de la Santé, des Affaires Sociales et de la Justice.

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) produit des statistiques de l'Etat Civil et un mécanisme de collecte des données existe à cet effet, même si c'est seulement 35%¹ des communes qui communiquent régulièrement leurs données. L'enregistrement des mariages et des décès est quasi inexistant. La proportion des personnes possédant un acte de naissance au Bénin est de 64,7%² en 2013. Cette proportion est encore très faible dans certaines communes telles que Pèrèrè dans le département du Borgou (39,20%), So-Ava dans l'Atlantique (49,7%). A Za-Kpota dans le Département du Zou, cette proportion est de 57,3% en 2013 contre 88,30% à Parakou. Un fort engagement des autorités municipales de ces communes à améliorer le taux d'enregistrement de tous les faits d'Etat

¹ UNICEF 2018

² RGPH 4

Civil est noté. Dans ce cadre une étude a été réalisée en 2017 par l'ADECOB et la DGEC³ dans le Borgou pour mesurer les taux. Selon les résultats de l'étude le taux de retrait des actes de naissances à Pèrèrè est de 37% contre 69% à Parakou en 2017. Le taux d'enregistrement des mariages et des décès à Pèrèrè sont respectivement de 12% et 3,6%. Ces résultats ont poussé les acteurs à mieux s'investir dans le renforcement de leur CRVS.

« Le non-enregistrement de tous les faits d'Etat Civil est une violation des droits humains »⁴. Il a pour conséquence une absence d'identité pour les personnes (3 533 088 en 2013 au Bénin), le faible accès aux services de santé, d'éducation et de protection.

C'est pour apporter une réponse à cette situation que l'UNFPA au Bénin dans le cadre du projet « **Strengthening CRVS Systems: integrating Gender, leveraging Population Censuses and building a culture of Vital Statistics** » financé par l'IRDC au Canada, s'est engagé à apporter un appui à la modernisation du système CRVS de quatre communes du Bénin à savoir Parakou, Pèrèrè, Za-Kpota et So-Ava. Cet appui vise la prise en compte du genre dans l'enregistrement des faits d'Etat Civil et les statistiques d'Etat Civil. Une activité importante retenue dans ce cadre est de réaliser une étude qualitative des déterminants du sous enregistrement des naissances, des mariages et des décès dans les quatre communes du Bénin à savoir Parakou, Pèrèrè, Za-kpota et So-Ava, avec l'appui d'un cabinet national d'étude.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de la présente étude est *d'analyser les connaissances, les normes sociales et les pratiques culturelles associées au sous enregistrement des naissances, des mariages et des décès dans les communes de Parakou, Pèrèrè, Za-Kpota et So-Ava pour le Bénin.*

Les objectifs spécifiques sont :

- Comprendre les croyances et pratiques socio-culturelles et religieuses qui entourent les événements vitaux et en quoi celles-ci peuvent influencer ou non leur déclaration à l'état civil selon les délais et procédures fixées par la loi ;
- Mesurer et analyser le niveau de connaissances des populations sur l'importance et les procédures d'enregistrement des événements vitaux à l'état civil ;
- Comprendre les autres barrières pesant sur la demande d'état civil pour l'enregistrement effectif des faits d'état civil ;

³ Etat des lieux de l'état civil dans les communes du département du Borgou, 2018

⁴ Banque Mondiale, 2018

- Comprendre les croyances, perception et les attitudes, et plus globalement le rapport que les populations ont avec l'état civil, y compris leur perception de la qualité des services et leur utilisation ;
- Comprendre les facteurs (sociaux, juridiques, économiques, politiques, culturels, administratifs, géographiques, communaux, etc.) liés à l'offre de services d'état civil qui peuvent influencer négativement la déclaration à l'état civil des naissances, des mariages et des décès ;
- Analyser les déterminants clés de la demande d'enregistrement des différents événements vitaux à l'état civil ;
- Identifier les facteurs incitatifs de la déclaration des faits d'état civil ;
- Formuler des recommandations précises et spécifiques permettant d'adresser les déterminants socio-culturels de la non déclaration des faits d'EC.

3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de l'étude, les résultats ci-après sont attendus :

- les pratiques socio-culturelles autour des événements vitaux sont documentées ;
- les facteurs incitatifs de la demande d'enregistrement des faits d'état civil sont connus et analysés ;
- les facteurs entravant la demande d'enregistrement des faits d'état civil, sont bien connus, en particulier les déterminants socio-culturels entravant la déclaration et l'enregistrement des faits d'état civil sont bien connus et analysés ;
- le niveau de connaissances des populations sur l'importance et les procédures de déclarations des faits d'état civil sont connus en particulier selon certaines variables (genre, âge, lieu de résidence, niveau d'instruction, etc.) ;
- les croyances, attitudes et pratique des populations autour des services et acteurs de l'état civil, et plus globalement le rapport des populations à l'état civil, sont connus ;
- des recommandations précises pour concevoir des messages de communication ciblés afin de faciliter l'enregistrement des faits d'état civil, en particulier des naissances, renforcer la demande d'enregistrement à l'état civil et éliminer les obstacles à l'utilisation des services d'état civil par les populations pour faire effectivement enregistrer les faits d'état civil, en particulier les naissances sont disponibles.

4. TACHES DU CABINET D'ETUDE

La mission du cabinet de consultants sera de :

- Obtenir le quitus du Conseil National de la Statistique (CNS) pour la réalisation de l'étude ;
- Faire une recherche ethnographique (documentaire, revue de littérature, rapports, études, données statistiques, articles académiques...) ;
- Proposer une note méthodologique de l'étude à réaliser sur la base de la méthodologie type⁵ retenue par le siège de l'UNFPA pour les pays bénéficiaires de l'étude (Bénin, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Maroc et Sénégal et Jordanie). Cette méthodologie recommande :
 - la cartographie des acteurs communautaires ;
 - la réalisation d'entretiens approfondis auprès de cibles privilégiés (Chefs de village/leaders, des enseignants et Ouvriers de cimetièrre, etc.) ;
 - la réalisation d'entretiens individuels avec les prestataires de l'Etat civil (par exemple les chefs des Services de l'Etat Civil, les Chefs des Centres Secondaires d'état civil, les Secrétaire d'Arrondissement etc) et les prestataires de santé (par exemple les médecins chefs, les sages-femmes, le ministère de la santé, etc.)
 - la réalisation de Focus group avec des Jeunes femmes (18-35ans), des Femmes âgées (36ans+), des jeunes hommes (18-35 ans), des hommes âgés (36ans+), les influenceurs que sont les leaders religieux, les Comités/Associations villageois des femmes, des Agents de santé (par exemple agent de santé communautaire, accoucheuse qualifiée, etc.) ;
 - l'utilisation d'un Modèle écologique social d'enregistrement des événements vitaux qui donne par catégorie (environnement propice, demande, offre), les différents déterminants possibles, le modèle d'enregistrement des naissances en 3 délais (facteurs socio-économique et culturel : motivation, opportunité, coût des certificats/Actes de naissances, ressources financières et temps mis, procédures d'enregistrement... ; accessibilité des centres d'Etat Civil : distance, infrastructure et possibilité de transport ; qualité des services : complexité des procédures, compétence du personnel...) et la classification des Facteurs structurels (socio-politique, contexte culturel, ménage et dynamique de genre) qui affectent l'enregistrement des naissances, les mariages et les décès ;

⁵ Confère "Proximate Determinants of Under-registration Of Birth, Marriage and Death" de Romesh Silva, Ph.D. Technical Specialist, Population and Development Branch, 7 August, 2019

- Organiser une équipe de recherche chargée de mener l'enquête qualitative ;
- Proposer un plan de réalisation de l'étude sur le terrain et suivre son déroulement selon le chronogramme et la méthodologie retenue ;
- Proposer les outils de collecte appropriés sur la base du guide d'entretien retenu par le siège de l'UNFPA pour les pays bénéficiaires de l'étude. Ce guide doit être adapté à chaque groupe cible ;
- Transcrire tous les focus group et les entretiens ;
- Adapter le cadre de codage UNFPA / OAG à la situation au Bénin ;
- Coder tous les focus group et les données d'entretien approfondies à l'aide d'un cadre de codage et créer un ensemble de données codées de toutes les entrevues et groupes de discussion ;
- Effectuer une analyse systématique des groupes de discussion codés et des données d'entrevue approfondies ;
- Préparer et conduire les opérations de recherche et collecte de données sur le terrain ;
- Faire une restitution de la collecte de données sur le terrain ;
- Préparer et conduire les opérations de saisie et traitement des données collectées ;
- Rendre disponible une base de données et un verbatim ;
- Présenter les grandes lignes de l'analyse après dépouillement préliminaire des données (plan d'analyse des données) ;
- Analyser les données et rédiger le rapport préliminaire des résultats de l'étude incluant les résultats des analyses approfondies et de la grille d'analyse ;
- Présenter les résultats de l'étude.
- Prendre en compte les observations faites par le comité technique sur le document provisoire ;
- Participer aux différentes réunions, sur invitation.

Le cabinet sera responsable de la conduite de l'étude sous la supervision de l'équipe du Bureau pays de l'UNFPA avec l'appui du Cabinet International OAG recruté par le siège et du Bureau Régional de l'UNFPA à Dakar qui veilleront à l'assurance qualité de l'étude.

5. PROFIL DU CABINET D'ETUDE

Le cabinet comprendra un consultant(e) sénior national(e) et un consultant associé. Les deux consultants doivent être :

- Titulaires d'un Master au moins en sciences sociales : sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils modernes d'analyse qualitative ;
- Avoir une bonne connaissance du système de l'état civil et des réalités socio-culturelles du Bénin ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'étude qualitative ;
- Avoir conduit avec succès des études qualitatives ;
- Justifier de bonnes capacités d'analyse et de rédaction ;
- La familiarité avec le modèle de l'écologie sociale serait un atout ;
- Avoir une connaissance des procédures du Système des Nations unies.
- Avoir des aptitudes techniques à s'adapter au contexte marqué par la COVID-19 (prévoir un plan de collecte à distance dans l'hypothèse que la situation s'empire).

6. LIVRABLES

- Le rapport de cadrage de l'étude, comprenant la méthodologie, les outils et le chronogramme de travail ;
- Cadre de codage UNFPA / OAG adapté au contexte béninois ;
- Copies de toutes les interviews transcrites et des discussions de groupe ;
- Copie complète de la base de données codée des entretiens approfondis et des groupes de discussion ;
- Un Rapport provisoire de l'étude (caractère « Times New Roman », taille 12, interligne 1,5) ;
- Rapport final de l'étude (caractère « Times New Roman », taille 12, interligne 1,5).

7. LES PARTIES PRENANTES A L'ETUDE

Les parties prenantes à l'étude sont :

- Le Cabinet d'étude national : il a en charge la réalisation complète de l'étude dans les délais impartis. Les tâches spécifiques sont détaillées dans le point 4 ;
- UNFPA CO Benin et l'INSAE : assurent la supervision de l'étude ;
- UNFPA WCARO et HQ : veillent à l'assurance qualité de l'étude ;
- OAG : veille à l'assurance qualité de l'étude.

8. MODALITES DE PAIEMENT ET DUREE DE LA CONSULTATION

Le cabinet sera payé selon les procédures de l'UNFPA, à raison de :

- 30% comme avance de démarrage après le dépôt du rapport de démarrage ;
- 40% après le dépôt du rapport provisoire ;
- 30 % après le dépôt du rapport final.

La mission du cabinet durera 50 jours.

9. DE L'OFFRE DE CANDIDATURE

L'offre de candidature doit comprendre :

- Le curriculum vitae détaillé et les diplômes des consultants ;
- L'offre technique constituée de l'approche méthodologique et du chronogramme des tâches : l'offre technique doit offrir tous les services relatifs à l'ensemble des spécifications énumérées dans les termes de référence ;
- L'offre financière libellée en Franc CFA, en hors taxes ;
- Toute référence jugée utile pour éclairer le profil du consultant.

10. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont priés de déposer leurs dossiers au Bureau UNFPA au Lot 115, Zone Résidentielle Cotonou, **jusqu'au lundi 22 septembre 2020 à 12 heures précises**, par email à l'adresse **benin@unfpa.org**, avec la mention : **«RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES NORMES COMPORTEMENTALES ET SOCIALES DES FAITS D'ETAT CIVIL»**.

L'UNFPA se réserve le droit de demander les copies certifiées conformes des diplômes pour les candidatures retenues. Les dossiers de candidature jugés incomplets ou non conformes au profil recherché ne seront pas examinés.